



**Mesdames et Messieurs  
les Adhérents du C.S.T.G**

Baie-Mahault, le 06 septembre 2019

Cher(e) Collègue Adhérent,

Nous avons l'honneur de vous inviter à participer à l'**Assemblée Générale Ordinaire (AGO)** de notre service de santé au travail qui se tiendra le :

**Vendredi 20 septembre 2019 à 9 h00  
A notre siège de Convenance Morne Poirier.**

**ORDRE DU JOUR AGO**

- 1) Approbation du dernier PV
- 2) Rapport de gestion du Président
- 3) Présentation et approbation des comptes 2018, affectation des résultats
- 4) Rapport du Commissaire aux comptes
- 5) Présentation et approbation de l'activité annuelle du service (année 2018)
- 6) Approbation du budget prévisionnel 2020
- 7) Questions diverses

Compte tenu de l'importance de cette assemblée, il est souhaitable que vous soyez présent. Mais, en cas d'impossibilité, nous vous rappelons que le vote par procuration est possible conformément à nos statuts. Aussi, si vous ne pouvez pas assister à notre assemblée, nous vous proposons ci-joint une formule de vote par procuration. Vous serez ainsi représenté par le membre de votre choix.

***Nous vous rappelons que seuls les membres à jour de cotisation peuvent participer aux votes.***

Dans l'attente, nous vous prions d'agréer, Cher(e) Collègue Adhérent(e), nos cordiales salutations.

Le Président

**C.S.T.G.**  
Centre de Santé au Travail  
de la Guadeloupe  
Morne Poirier - Convenance  
97122 BAIE-MAHAULT  
☎ 0590 38 18 89 - Fax: 26 85 77  
Siret: 321 140 485 00012

P.J. : Pouvoir

  
Fortuné BIBRAC

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**  
**Du Vendredi 20 septembre 2019**

-----

**POUVOIR**

Je soussigné .....

Représentant l'entreprise .....

Donne pouvoir à .....

pour me représenter à l'Assemblée Générale Ordinaire du CSTG du vendredi 20 septembre 2019.

Date et signature  
*Cachet de l'entreprise adhérente*

**ATTENTION**

**A nous retourner dernier délai le mercredi 18 septembre 2019.**

**Pas plus de deux pouvoirs par Adhérent.**